



Le système de santé

Un maillon vital

Québec 

Budget 2001-2002 : 2 milliards de dollars en ressources

► La santé et les services sociaux : un secteur qui bénéficie d'un financement prioritaire

Un budget de 16 716 millions de dollars sera attribué en 2001-2002 au secteur de la santé et des services sociaux. Cela représente près de 40 % du total des dépenses de programmes.

► Un accroissement substantiel des ressources allouées à la santé et aux services sociaux depuis 1997-1998

Les budgets octroyés au secteur de la santé et des services sociaux ont augmenté de près de 30 % depuis 1997-1998.

En moyenne, ils ont ainsi été relevés annuellement de près de un milliard de dollars de 1997-1998 à 2001-2002 :

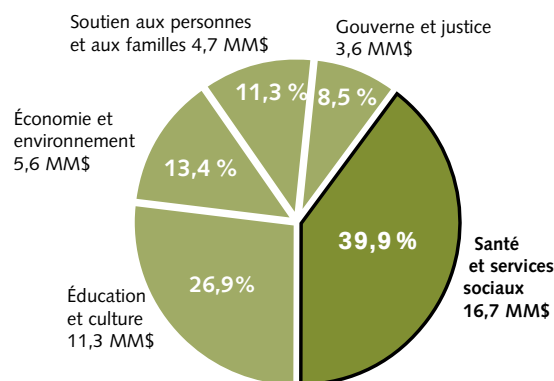
- la croissance annuelle moyenne de ce secteur a été de 6,6 %. Il s'agit d'un taux supérieur à la croissance de 4,8 % du PIB nominal.

► Une part accrue des dépenses de programmes attribuée à la santé et aux services sociaux

La part des dépenses de santé et de services sociaux dans le total des dépenses de programmes est passée de 36,4 % en 1997-1998 à 39,9 % en 2001-2002, ce qui constitue une augmentation de 10 %.

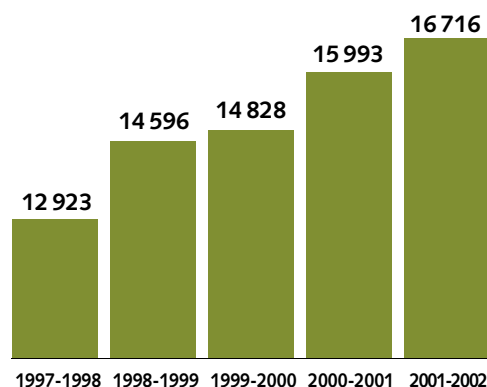
RÉPARTITION DES DÉPENSES DE PROGRAMMES EN 2001-2002

(en milliards de dollars)



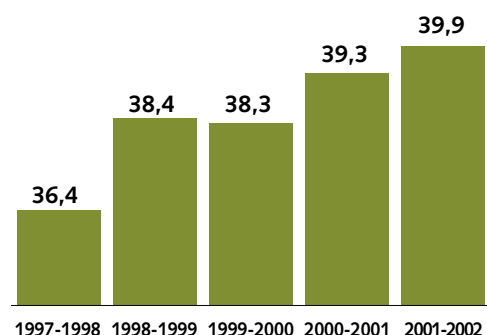
ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX – QUÉBEC

(en millions de dollars)



ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DEPUIS 1997-1998

(en pourcentage des dépenses de programmes)



es additionnelles pour la santé et les services sociaux

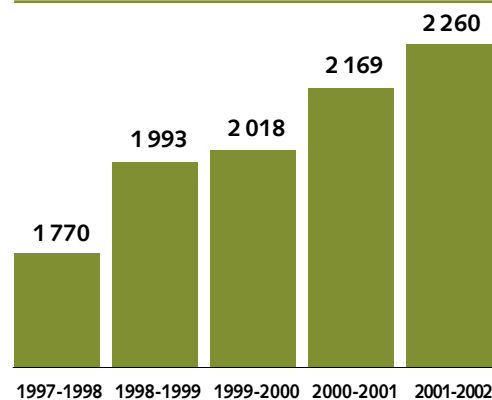
Les dépenses de santé et de services sociaux par habitant ont aussi augmenté

Depuis 1997-1998, le budget octroyé au ministère de la Santé et des Services sociaux, en dollars par habitant, a augmenté considérablement.

En 2001-2002, l'État consacrera en moyenne 2 260 \$, pour chaque citoyen québécois, en soins de santé et en services sociaux.

En 1997-1998, il y consacrait 1 770 \$.

BUDGET DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX
(en dollars par habitant)



Deux milliards de dollars de ressources additionnelles pour la santé et les services sociaux

Un relèvement des bases budgétaires de 1 334 millions de dollars.

Un montant de 600 millions de dollars mis en réserve notamment pour la modernisation du réseau.

Nouvelles initiatives :

- amélioration des services offerts aux jeunes et à leur famille;
- reconduction du programme de services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale;
- développement de services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie.

RÉPARTITION DES RESSOURCES ADDITIONNELLES
(en millions de dollars)

Accroissement en 2001-2002 du budget du ministère de la Santé et des Services sociaux par rapport à 2000-2001⁽¹⁾

• Indexation des salaires, hausse des clientèles et autres dépenses	1 292
• Amélioration des services offerts aux jeunes et à leur famille	10 ⁽²⁾
• Services à domicile rendus par des entreprises d'économie sociale	32

Sous-total 1 334

Réserve pour la santé et les services sociaux 600

Développement de services adaptés aux personnes âgées en perte d'autonomie⁽³⁾ 30

Ressources additionnelles annoncées 1 964

(1) Selon les crédits déposés en mars 2000.

(2) 15 millions de dollars en 2002-2003 et 20 millions de dollars annuellement par la suite.

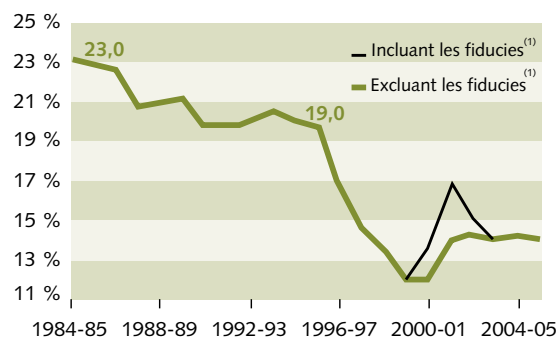
(3) Initiative financée à même les revenus de Loto-Québec.

Diminution de la contribution fédérale

En raison de coupures à répétition, la contribution fédérale au financement des dépenses de santé, d'éducation et de sécurité du revenu a diminué considérablement depuis le milieu des années 80 :

- le financement fédéral est passé de 23 % des dépenses sociales du Québec en 1984-1985 à 11,9 % en 1999-2000 et n'en représentera que 13,9 % en 2005-2006.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU QUÉBEC AU TITRE DU TCSPS*
(en pourcentage des dépenses sociales du Québec)



* Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux.

(1) Les trois fiducies au TCSPS créées par le gouvernement fédéral depuis son budget 1999-2000.

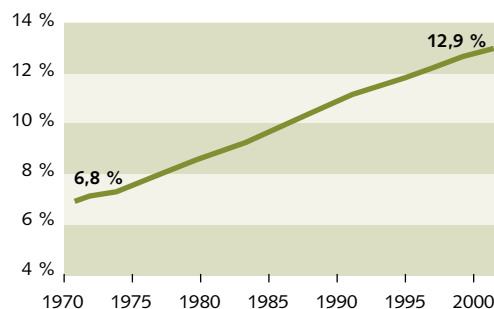
► Quelques facteurs d'augmentation des dépenses de santé et de services sociaux

L'avènement de méthodes de traitement plus efficaces mais plus coûteuses.

La forte hausse du coût des médicaments.

Le vieillissement de la population québécoise qui s'accélérera au cours des prochaines années, entraînant une demande accrue de services.

POPULATION DES 65 ANS ET PLUS EN PROPORTION DE LA POPULATION TOTALE



Pour que tous les maillons soient forts